

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 282/2022

A la Société SODIPROC

Après avoir reçu le contrat du marché n°014/MTC/2017, conclu avec le Ministère des Transports et Communications (MTC), pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions cinq cent mille (USD 2.500.000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 17.500 (dollars américains dix-sept mille cinq cent)

Fait à Kinshasa, le 30/09/2022.

Pour servir et valloir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général *ai en mission*
KALIKAT KALEMBE Benoit
Directeur Général Adjoint *ai*